

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 MARS 2010**

Convocation du 19 mars 2010

L'an deux mille dix, le vingt six mars à 17 h 00, le Conseil Municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire.

PRESENTS : Rémy MOULIN, Christine ORAIN, André QUELEN, Maryse LAURENT, Annie LABBE, Jacques BLANCHARD, Eliane BOUGUET, Gilles LELIONNAIS, Marie-Françoise DUPLENNE, Jean-Pierre STEPHAN, Jean-Paul LE MEE, Albert MAHE, Jean-François ANDRIEUX, Françoise UGUEN, Michel JUHEL (arrivé à l'affaire n° 2), Huguette DELEPINE, Annie REY, Annick MOISAN, Bruno BEUZIT, Claire BRASSIER, Jean-Loïc DEMONFORT, Pascale GALLERNE, Xavier BIZOT, Pierre DUVAL, Jean-Pierre HAMON, Jean-Yves BERNARD, Fabienne LAGADEUC, et Martial COLLET

ABSENTS : Ghislaine LARDOUX (donne pouvoir à Huguette DELEPINE)
Frédéric LE MENEZ (donne pouvoir à Maryse LAURENT)
Anne-Laure LE BELLEGO (donne pouvoir à Jean-Pierre HAMON)
Anita MELOU
Yahya EL BAROUDI

SECRETAIRE DE SEANCE : Gilles LELIONNAIS

1) subventions aux classes de nature

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée,

- par 29 voix

- et 1 abstention (A.L. LE BELLEGO représentée par J.P. HAMON)

- **DECIDE** d'attribuer les subventions 2010 suivantes dans le cadre des classes de nature :

➤ école élémentaire Villes-Moisan (amicale laïque école Villes-Moisan)	1 000€
➤ école élémentaire Villette (amicale laïque école Villette)	1 000€
TOTAL	2 000 €

2) subvention au CCAS année 2010

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **DECIDE** de verser, pour l'année 2010, une subvention de **800 000 €** au C.C.A.S. pour financer ses dépenses d'action sociale.

3) budget primitif 2010

Le conseil municipal, par vote à main levée,

- **ARRETE** comme suit les différents budgets :

BUDGET COMMUNE : par 26 voix et 5 abstentions (Jean-Pierre HAMON et son pouvoir Anne-Laure LE BELLEGO, Pierre DUVAL, Jean-Yves BERNARD, Martial COLLET)

- Investissement : 11 570 726,37 €
- Fonctionnement : 18 489 574,57 €

BUDGET EAU : à l'unanimité

- Investissement : 477 255,18 €
- Exploitation : 1 090 850,40 €

BUDGET ASSAINISSEMENT : à l'unanimité

- Investissement : 991 453,56 €
- Exploitation : 866 787,65 €

BUDGET ZONE D'ACTIVITES DE BEAUCEMAINE : à l'unanimité

- Investissement : 72 914,83 €
- Fonctionnement : 72 914,83 €

4) taux des impôts ménage année 2010

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée,

- par 27 voix

- et 4 abstentions (Jean-Pierre HAMON et son pouvoir Anne-Laure LE BELLEGO, Jean-Yves BERNARD, Pierre DUVAL)

- **CONFIRME** le maintien des taux des impôts ménages pour l'année 2010, soit :

TH : 22,50 %

FB : 23,24 %

FNB : 87,72 %

5) affectation à la section d'investissement des biens meubles de faible valeur

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée,

- par 30 voix

- et 1 abstention (Ghislaine LARDOUX représentée par Huguette DELEPINE)

- **DECIDE** l'affectation en section d'investissement de certains matériels (dont la valeur est inférieure à 500 €) pour un montant total de **45 071 €**.

6) autorisations de programme – crédits de paiement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée,

- **DECIDE** de réviser, créer ou clôturer les autorisations de programme-crédits de paiement énoncées ci-dessous :

à l'unanimité

Révision

Autorisation de programme n°2009-01 : *Acquisitions foncières* - Opération n° 070

Autorisation de programme n°2009-03 : *Mise en sécurité RD 790* - Opération n° 140

Autorisation de programme n°2009-05 : *Programme de voirie*

Autorisation de programme n°2009-06 : *Mise en sécurité et accessibilités* - Opération n° 031

Création

Autorisation de programme n°2010-01 : *Salle de spectacles et multifonctions* - Opération n°073

Autorisation de programme n°2010-02 : *Cuisine centrale* - Opération n° 072

Autorisation de programme n°2010-03 : *Giratoire RD 45* - Opération n° 075

Autorisation de programme n°2010-04 : *Cheminevements doux* - Opération n° 069

Autorisation de programme n° 2010-05 : *Rue Fontaine Morin* - Opération n° 076

Clôture

Autorisation de programme n° 2009-04 : *PROGRAMME DE TROTTOIRS* - Opération n° 063

- par 25 voix

- contre 2 (Jean-Pierre HAMON et son pouvoir Anne-Laure LE BELLEGO)

- et 4 abstentions (Ghislaine LARDOUX représentée par Huguette DELEPINE, Fabienne LAGADEUC, Pierre DUVAL, Jean-Yves BERNARD)

Révision :

Autorisation de programme n°2009-02 : *Réhabilitation d'un immeuble à vocation commerciale* - Opération n° 061

7) marché de travaux – dévoiement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable dans le cadre du projet de rocade d'agglomération briochine

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer le marché de travaux de dévoiement des réseaux d'eaux usées et eau potable dans 3 secteurs (*zone 4 : St-Hervé et zone 11 : rue des Fusillés qui constituent le lot n°1 pour un montant de 89 492,00 € HT et la zone 6 : échangeur de Merlet qui constitue le lot n°2 pour un montant de 545 930,70 € HT*) avec le groupement SADE - HCE ainsi que toutes les pièces afférentes à son exécution.

A PLOUFRAGAN, le 1^{er} avril 2010
LE MAIRE
Rémy MOULIN